

# Jean-Frédéric Perregaux 1744-1808

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **50 (1970)**

Heft 4: **Les Suisses en France**

PDF erstellt am: **05.08.2024**

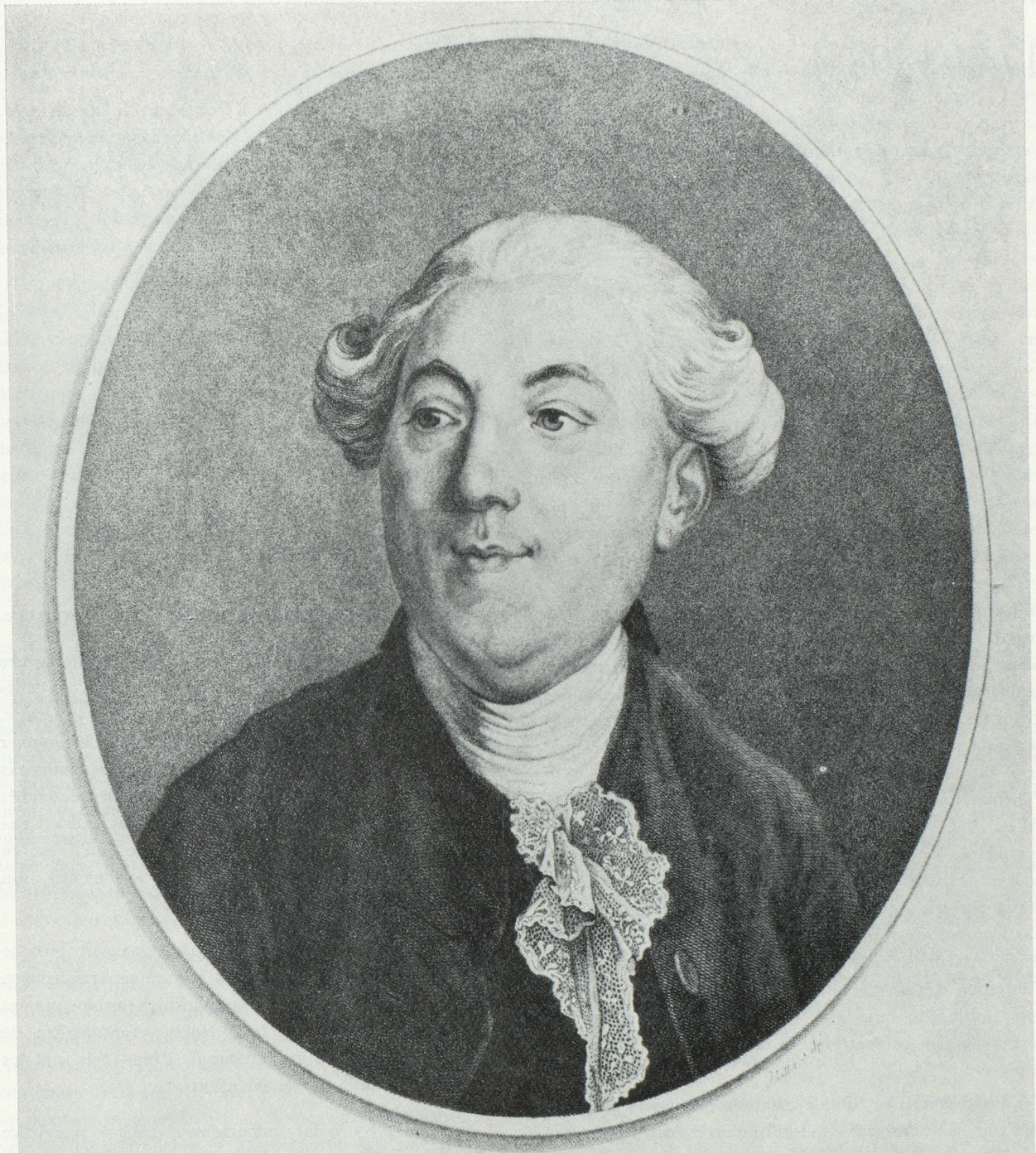
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-887966>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



AL. NECKER.

*Ministre d'Etat Directeur General des Finances*

*A. G. Goussier*

# Jean-Frédéric Perregaux <sup>(1)</sup>

1744-1808

Jean-Frédéric Perregaux, fils de François-Frédéric Perregaux, ancien officier au Service de France, et de Barbe-Suzanne de Brun, naquit à Neuchâtel le 4 septembre 1744. Il fit preuve très tôt de capacités peu communes, accompagnées de beaucoup d'activité et d'application au travail; son goût pour les affaires était particulièrement développé et il fut placé fort jeune à Mulhouse pour y apprendre l'allemand; il passa ensuite plusieurs années en Hollande et en Angleterre pour s'instruire dans la pratique du commerce. Les grandes carrières faites à Paris, dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle, par une série de banquiers suisses, servis par leurs qualités d'ordre et de travail, ainsi que par leur probité traditionnelle, tentèrent le jeune homme de suivre leur exemple : il partit pour Paris, en 1765, dans l'intention d'y fonder une maison de banque; ses débuts furent difficiles, mais grâce à son énergie et à la protection de son compatriote, le célèbre Necker, il parvint à percer :

Nous trouvons sa banque mentionnée pour la première fois rue Saint-Sauveur, dans l'Almanach royal de 1781, et, dès 1783, sa maison avait déjà acquis une grande prospérité.

Perregaux avait épousé, le 20 janvier 1779, une très jolie femme, Adélaïde de Praël (2), dont la beauté

(1) *Par P. de Pury. Extrait du Musée Neuchâtelois, Janvier-Février 1919.*

(2) Adélaïde de Praël (1758-1794), l'une des dernières représentantes d'une ancienne famille noble de Normandie; son père, le comte Bernardin de Praël de Surville, avait été capitaine d'infanterie et chevalier de Saint-Louis.

et l'élégance étaient vantées par la société parisienne.

Banquier prudent et avisé, possédant une intelligence remarquable des affaires, Perregaux avait un peu des goûts et beaucoup de la générosité des fermiers généraux. Mécène éclairé, il aimait les artistes, dont il était le banquier et l'ami, mais surtout le confident discret des embarras pécuniaires. Les acteurs et les actrices les plus renommés correspondaient amicalement avec lui... Mais ce n'est pas seulement avec les acteurs et les actrices qu'il est en relations; c'est aussi avec les grands personnages, qui recherchent son amitié et ses conseils...

Les affaires entre Paris et Londres passent presque toutes par les mains de Perregaux; le marquis de Salisbury, pair d'Angleterre, le comte de Buckinghamshire, James Hamilton, lord Leitrim, lord Moira, grand-maître de l'artillerie anglaise et gouverneur de l'Inde, tels sont les noms de quelques-uns de ses clients.

En avril 1785, il est indirectement mêlé à la célèbre Affaire du Collier; en effet les joailliers les plus renommés de Londres, Robert et William Gray et Nathaniel Jefferys, qui ont acheté pour plus de deux cent quarante mille livres au comte de la Motte, venu à Londres pour les négocier, des brillants provenant du collier de la Reine, paient le prix partie en argent comptant, partie par une lettre de change tirée sur Perregaux.

Après avoir transporté, en 1783, sa maison de banque de la rue Saint-Sauveur à la rue du Sentier, Perregaux

s'était bien vite trouvé à l'étroit dans le nouveau local, aussi acquit-il, en 1786, l'hôtel de la Guimard (3).

Perregaux ne tarda pas à donner des fêtes superbes; les artistes les plus réputés, Nivelon, Carline, Dugazon, etc., vinrent donner des représentations sur le théâtre, qui était un véritable bijou; on vit même la charmante Carline faire changer le spectacle à la Comédie italienne pour venir jouer chez lui « devant l'aimable société ».

Ce fut rue de la Chaussée d'Antin que Perregaux accueillit Laffitte. L'histoire est connue : le jeune Laffitte (il avait alors vingt ans) était venu solliciter une place dans la maison de banque et s'était heurté à un refus; il sortait découragé, quand, apercevant une épingle par terre, il se baissa pour la ramasser. Frappé de ce geste qui dénotait un esprit d'ordre et d'économie, le banquier rappela le jeune homme et le prit dans ses bureaux. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette anecdote, ce qui est certain c'est que Perregaux discerna vite dans le jeune Laffitte les qualités qui devaient faire de lui un des plus grands financiers de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle...

Lorsque la Révolution éclata, Perregaux s'en montra partisan avec sagesse et modération. D'une nature prudente et avisée, il comprit qu'à un moment où les financiers étaient vus d'un mauvais œil et où beaucoup n'allaient pas tarder à être jetés en prison, il était nécessaire pour lui de donner des gages de son patriotisme : aussitôt après le 14 juillet 1789, nous relevons son nom sur la liste des membres de la section de Saint-Magloire; dès que la garde nationale est organisée, il a soin de se faire nommer capitaine de la première compagnie de fusiliers, qu'il quitte bientôt pour celle des grenadiers, puis devient commandant du bataillon et conserve ce poste jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1792...

De tous les banquiers de l'époque, Perregaux est peut-être le seul qui ait conservé pendant la Révolution des relations d'affaires régulières avec l'Europe, le seul dont la maison ait pu délivrer des lettres de crédit sur Londres, Amsterdam et Hambourg, le seul dont la signature inspire confiance. Cette sécurité dont jouit notre financier semble étrange au premier abord et on demeure déconcerté de voir les plus farouches révolutionnaires, tels que Robespierre et Fouquier-Tinville, lui témoigner les plus grands égards. Et pourtant la raison en est bien simple : c'est que notre banquier est une puissance et que les membres du Comité de Salut Public ont compris quels services son intelligence financière et son crédit pouvaient leur rendre;

(3) Cet hôtel, que la célèbre danseuse s'était fait bâtir rue de la Chaussée-d'Antin par l'architecte Le Doux, avait été décoré à l'intérieur par Boulle et Fragonard et il était connu de tout Paris par sa magnificence.

aussi le gouvernement a-t-il sans cesse recours à lui. Dès la mise en circulation des assignats, c'est Perregaux qui est chargé de rechercher les faussaires d'assignats, tant en France qu'à l'étranger, jusqu'au jour où un bureau spécial est créé à cet effet à l'Imprimerie nationale; quand le Comité de Salut Public est organisé, c'est lui qui prend ce titre singulièrement suggestif de « banquier du Comité de Salut Public »; lorsque le ministre de la guerre Bouchotte envoie des agents en Suisse pour y acheter des armes, c'est Perregaux qu'il choisit pour ouvrir les crédits nécessaires et, le 16 mai 1793, le banquier envoie au ministre « une lettre de crédit de cent mille francs en offrant de l'étendre à telle somme qui lui serait nécessaire »; c'est lui encore qui, en abouchant avec des négociants suisses les agents du gouvernement, permet à celui-ci de traiter à des prix très avantageux pour la République; c'est lui enfin qui, en mai 1793, sert d'intermédiaire financier entre le Comité de Salut Public et Beaumarchais pour fournir à ce dernier les sommes nécessaires à l'achat des armes dont la République a besoin. Ces relations cordiales avec les hommes de la Révolution n'empêchent pas Perregaux de rester en bons termes avec les royalistes, qui avaient jadis été ses clients et ses amis. En pleine Terreur, il entretient des correspondances avec les émigrés et leur fait passer de l'argent; sa bourse s'ouvre toujours avec bonté (4).

Mais la situation importante de Perregaux lui avait suscité des ennemis : dans le courant de l'automne 1793 et en janvier 1794, il fut dénoncé plusieurs fois au tribunal révolutionnaire, devant lequel il dut comparaître; des perquisitions furent faites chez lui et les scellés apposés; il risquait sa tête, mais chaque fois, par son extrême habileté et son sang-froid, il parvint à se justifier. Sa femme étant morte sur ces entrefaites, Perregaux alla passer quelques mois en Suisse, dans sa famille, et ne revint à Paris qu'après le 9 Thermidor; il reprit la direction de sa banque, dont les affaires ne firent dès lors que prospérer; comme jadis, les quémandeurs affluent auprès de lui.

Perregaux avait repris son train de vie fastueux et recevait beaucoup chez lui; un Anglais de passage à Paris en 1797, Henry Swinburne, mentionne dans ses notes un dîner qu'il y fit avec plusieurs personnages de marque, entre autres l'ancien évêque d'Autun, Talleyrand, revenu récemment d'Amérique et « remuant ciel et terre pour être employé par le Directoire ».

Connu pour sa politesse et son obligeance, Perregaux ne l'était pas moins par son esprit et ses réparties mor-

(4) J. Lhomer, *Perregaux et sa fille*.

Paris 28. Ventose an X.

Le C.<sup>m</sup> Perregaux  
au Général Bonaparte  
Premier Consul.

( Membre Premier Consul )

Les trois Régens de la Banque de France que vous  
avez appelés auprès de vous mercredi dernier, se  
sont rendus hier à la Section des finances au  
Conseil d'Etat. on y a l'idée de proposer et de  
donner un Privilège de 15. ans à la Banque  
suivant les bases que vous avez données. Le  
travail est conforme à ce que vous desiriez. —  
Cependant les trois Régens n'ont pu se dispenser  
de représenter à la Section des finances;



Combien il aurait été préférable qu'on eût  
suivi provisoirement en activité le premier Projet  
que vous nous avez donné en présence du  
Ministre du Trésor Public & dans la durée ne  
devoit être que de 3. ans. la Commission n'avoit  
fait sur ce projet que peu d'observations.

Il auroit été préférable dans l'attente de la réunion  
des Caisses; il auroit été établi entre les différents  
membres de ces Caisses des rapports de telle  
qu'ils se seroient concertés ensemble & auroient  
présenté le Gouvernement sur le plan le plus  
avantageux d'un nouveau Privilège sous les  
conditions auroient été basées sur l'expérience.

Nous avons de plus représenté à la  
Commission des finances que nous ne pouvions nous  
flatter de réaliser l'augmentation des 20 millions.

Capital; attendu, d'une part que les actionnaires  
actuels ne exercent plus l'ascendant à raison de  
leurs actions & n'ayant plus le même intérêt  
à les garder, ils entendront une grande partie;  
& de l'autre, que les actions nouvelles n'offrent  
qu'un intérêt au dessous de celui qu'ils peuvent  
tirer d'ailleurs de leurs Capitales ils ne  
s'empreseront pas d'en acheter.

Que dans ces états de choses la Banque  
Séparée d'un tiers de son Capital pour se  
convertir en 5. pour cent Consolidés, elle  
diminue de beaucoup ses moyens.

Que les Actionnaires n'ayant plus la faculté  
de disposer de la totalité des Bénéfices & de se  
les répartir, il n'y aurait plus aucun attrait  
pour eux.

Enfin que l'intervention du Gouvernement  
en obligeant la Banque à se soumettre à son  
approbation ses Statuts, Réglemens & tout  
à l'établissement cette indépendance si  
essentielle à toutes les Banques pour  
fixer la Confiance - Publique.

Agitez, Citoyen Premier Consul,  
l'hommage de mon respect.

B. J. Bergeaux

dantes; il avait auprès de lui, pour faire les honneurs de sa maison, sa fille Hortense (5), sortie récemment du pensionnat de M<sup>me</sup> Campan, où elle avait été élevée avec la future maréchale Ney et Hortense de Beauharnais. L'intelligence et la grâce de M<sup>lle</sup> Perregaux faisaient sensation dans la capitale; elle ne tarda pas à épouser, le 12 avril 1798, le général Marmont, le futur maréchal de France et duc de Raguse, alors l'aide-de-camp favori du général Bonaparte.

Perregaux fut un des premiers sénateurs nommés par Bonaparte, le 4 nivôse an VIII (26 décembre 1799); cette marque d'estime était d'autant plus significative qu'aucun autre banquier n'était appelé à faire partie du Sénat. On sait combien à la fin du Directoire le déficit dans les finances était considérable; on sait quel désordre et quelle anarchie avaient envahi tous les services publics. Au lendemain du 18 brumaire, il y avait une grande tâche à remplir: il fallait ramener l'ordre dans les finances et redonner confiance aux citoyens. Il fallait sauver le pays d'une ruine certaine et fonder un régime nouveau. Sauveur et fondateur, rien ne convenait mieux au génie de Bonaparte. Il remplit merveilleusement l'un et l'autre rôle. Pour cette œuvre colossale, le premier consul sut s'entourer de collaborateurs de premier ordre: Gaudin, Mollien, Barbé-Marbois, Lebrun, Crétet, Perregaux. Ce fut à ce dernier qu'il s'adressa pour réaliser un projet qu'il méditait depuis longtemps: la création de la Banque de France, création qui devait marquer d'une empreinte ineffaçable les débuts du XIX<sup>e</sup> siècle.

« Le gouvernement, raconte Thiers dans son Histoire du Consulat, suscita les principaux banquiers de la capitale, à la tête desquels se plaça M. Perregaux, financier dont le nom se rattache à tous les grands services rendus à l'État, et on forma une association de riches capitalistes pour la création d'une banque nationale. » Grâce à l'activité déployée par notre financier, la Banque de France était fondée le 28 nivôse an VIII, et le 24 pluviôse la première assemblée générale des actionnaires approuvait les statuts et ratifiait la nomination des premiers régents: Perregaux, Mallet aîné, Le Couteulx-Canteleu, de Mautort, Perrier, Perrée et Robillard.

(5) Anne-Marie-Hortense Perregaux (1779-1857), mariée en 1798 à Auguste-Louis Viesse de Marmont, duc de Raguse, maréchal de France.

Perregaux s'était acquis depuis longtemps la sympathie et l'estime de tous ceux qui l'approchaient, car il savait mieux que personne, disent ses contemporains, « se faire aimer par sa cordialité et son ton aimable et sans prétention ». Aussi ne faut-il pas s'étonner de le voir en relations avec les personnalités les plus marquantes de l'aristocratie anglaise, en même temps qu'avec les célébrités du monde artistique...

Citer tous les correspondants de Perregaux serait impossible; parmi ceux qui sont le plus en relations avec lui, voici d'abord des Anglais: le lieutenant-général Mackensie, le comte de Guildford, le pair d'Angleterre lord Yarmouth, puis des savants comme Laplace et l'antiquaire Drovetti, des généraux comme Gouvion Saint-Cyr, des artistes comme Gérard et Isabey, des écrivains comme Moullet, des hommes politiques comme Fouché, Champagny, Barbé-Marbois, Maret, les sénateurs Lambrechts et François de Neufchâteau...

Vers la fin du Directoire, Perregaux avait acheté le château que M. de Sartines possédait dans le département de Seine-et-Oise, à Viry-Châtillon. Il aimait à s'y reposer du souci des affaires et à recevoir ses nombreux amis; sa fille Hortense venait souvent l'y retrouver et l'aidait à faire les honneurs de la maison. La jeune femme entretenait son père des petites préoccupations de sa vie mondaine, projetant des parties de théâtre, des dîners, etc. « Veux-tu que j'aie te prendre à sept heures pour aller à l'Opéra », lui écrivait-elle le 30 juillet 1806, « j'ai une loge et le spectacle sera curieux. Veux-tu même venir dîner avec nous? »...

La santé de Perregaux, chancelante depuis plusieurs années, s'altéra plus gravement en 1807; les médecins lui ayant ordonné les voyages et la campagne, il cessa à peu près complètement de s'occuper des affaires, partageant son temps entre Neuchâtel, sa ville natale, et Viry-Châtillon. Ce fut dans cette commune qu'il mourut le 17 février 1808.

Les obsèques de Perregaux, qui était commandeur de la Légion d'honneur, à côté de ses charges de sénateur, de régent et président fondateur de la Banque de France, furent célébrées en grande pompe à Paris le 22 février 1808; le cortège funèbre, extraordinairement nombreux, traversa presque toute la ville, pour se rendre de la rue du Mont-Blanc au Panthéon, que Napoléon réservait à la sépulture des hommes illustres; le corps du grand financier repose dans le caveau dit « des Protestants », avec ceux du vice-amiral comte de Winter et des généraux comtes Reynier et Walther.